



MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

Entrée possible toute l'année !

Êtes-vous prêt.e à nous rejoindre ?

Formation en alternance ou en continue

**Certificat d'Aptitude Professionnel
De niveau III !**

**Code RNCP :
RNCP19118**

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage



MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

VERS LE MÉTIER DE...

Contrôle technique automobile, Electricien automobile, Responsable du service après-vente, Technicien automobile.

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- Effectuer des diagnostics sur les véhicules ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.

Réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service, son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe.

Dans toutes ses activités, le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :

- S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- S'impliquer dans le système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

STRUCTURES RECRUTEUSES :

Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;

Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;

Dans les services de maintenance des entreprises de transport ;

Dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Code RNCP :
RNCP19118

MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

COMPÉTENCES

1 – Maintenance périodique

- T1.1 - Effectuer les contrôles définis par la procédure
- T1.2 - Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
- T1.3 - Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

2 - Diagnostic

- T2.1 - Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie
- T2.2 - Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux

3 - Maintenance corrective

- T3.1 - Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
- T3.2 - Régler, paramétrer

4 - Réception –Restitution du véhicule

- T4.1 - Prendre en charge le véhicule
- T4.2 - Restituer le véhicule

5 - Organisation de la maintenance

- T5.1 - Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
- T5.2 - Compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation.

Code RNCP :
RNCP19118



MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.

Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.

Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.

Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.

Mise en place d'examens blancs.

Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : Lire, écrire et compter.

Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

Validation de la formation

Diplôme : Maintenece Des Véhicules Option A : voitures particulières , reconnu par l'Etat, délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps
Pour toute demade de mobilité, un référent est à votre disposition

Durée et rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN CONTINUU : 1 ou 2 jour par semaine en centre de formation.

Formation possible sur 24 mois avec un volume horaire compris entre 400 et 800 heures.

LIEU

11 cité artisanale
97412 Bras-Panon,
La Réunion

CONTACT



commercial@aati.re



0262 69 09 94



www.aati-formation.fr

Code RNCP :
RNCP19118

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage